

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION n°3**  
**LUNDI 30 NOVEMBRE 2020**

**Collège Antoine Guichard - Veauche**

La séance est ouverte à 18h05 sous la présidence de M. Ducray, Principal.  
25 membres votants présents, le quorum est atteint.

**Désignation du secrétaire de séance** : Mme Goepp, élue représentante PEEP pour les représentants des parents d'élèves.

**Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration n°2 :**

Mme Baritel souhaite apporter des remerciements supplémentaires pour le fonctionnement de la section sportive (Municipalité, Conseil Départemental, clubs...)  
Le compte-rendu sera modifié puis renvoyé aux membres du CA.

Ajout suivant : « Mme Barithel a effectué un bilan dans lequel elle remercie le Conseil départemental pour la subvention globale Section Sportive Scolaire, ainsi que le club pour la participation financière au transport Coupe de France. Elle remercie également la municipalité de Veauche qui met à disposition les installations nécessaires au bon fonctionnement de la Section Sportive et qui soutient régulièrement les projets, notamment le Championnat de France UNSS lorsqu'il peut avoir lieu (annulation en raison des mesures sanitaire l'année scolaire dernière). »

**Voté à l'unanimité : 25 POUR**

**Modifications de l'ordre du jour :**

**II – Gestion Matérielle et Financière**

Modification :

4 : contrat de restauration n°1

Ajouts :

5 : contrat de restauration n°2

6 : contrat thermique et air

7 : Budget 2021

**III – Questions à rajouter à l'ordre du jour**

Question des personnels enseignants

Adoption de l'ordre du jour modifié :

**Voté à l'unanimité : 25 POUR**

## I – Vie de l'EPL

**1 - Suivi des protocoles sanitaires et sécuritaires** (Plan Vigipirate) : une information a été diffusée aux parents dès la première quinzaine de novembre.

- stabilisation de 28 divisions dans une salle, sauf pour les salles spécialisées (arts plastiques, éducation musicale, sciences...)
- sens de circulation et maintien des règles observées depuis la rentrée (entrées et sorties différenciées, localisation des casiers par niveau, répartitions des élèves dans la cour...).

- limitation du brassage des groupes grâce au fonctionnement en deux cours séparées (devant et derrière le collège).

Ce dernier fonctionnement a été abandonné au bout de deux semaines car il était très compliqué à mettre en œuvre pour un bénéfice tiré discutable. Depuis, la cour principale est divisée en 4 zones.

La salle de permanence a également été ouverte à nouveau durant la pause méridienne.

- une attention toute particulière est portée à l'aération des locaux plusieurs fois par jour et à la désinfection.

A ce jour, 38 cas de COVID déclarés dans l'établissement depuis septembre, 132 cas contact.

Aucune contamination avérée des cas contacts dans le collège, ce qui tend à prouver l'efficacité des mesures appliquées dans le collège.

M. Petit s'inquiète d'une stigmatisation des élèves déclarés cas contacts. Mme Desseignet le rassure, il est juste demandé à l'élève positif de dire avec qui il a mangé au self (traçabilité).

Bilan novembre :

- ASSR 1 : le rattrapage a eu lieu pour la quasi-totalité des élèves qui n'avaient pu le passer l'an dernier en raison de la pandémie.

- PIX (ex B2i) : en cours

- CVC : s'est déjà réuni avec l'élection des nouveaux représentants

- les conseils de mi-semester sont presque terminés.

Un RDV téléphonique a lieu avec les parents des élèves qui pourraient présenter des difficultés (préféré au RDV en présentiel vue la situation sanitaire).

Décembre :

- devoir commun des 3° et 4° du 7 au 11

- stages de 3° du 14 au 18. Pour les élèves dont les conventions de stages ne pourraient être honorées (commerces fermés, entreprises refusant les stagiaires...), ils seront pris en charge par les professeurs au collège et effectueront un travail de recherche sur Parcours Avenir qu'ils présenteront à leurs pairs plus tard dans l'année.

Ils pourront également effectuer leur stage à un autre moment de l'année.

Une annexe concernant le protocole sanitaire a été ajoutée à la convention de stage.

Le protocole sécuritaire (Plan Vigipirate renforcé depuis les attentats de début novembre) est mis en place depuis le 2 novembre.

## **2 - Présentation des actions du CVC (rapportée par Léane, nouvellement élue vice présidente) :**

- mise en place d'une boîte à livres, supprimée suite à l'arrêt de l'action "Silence, on lit".
- projet en partenariat avec l'éco-club
- projet en partenariat avec le Pôle Enfance Jeunesse de Veauche
- mise en place d'une table de jeux d'échecs dans la cour
- réalisation de la carte de vœux 2021 du collège

## **3 - Démarche d'évaluation des établissements :**

Le Comité de pilotage BYOD se réunira le 14 décembre afin d'élaborer un questionnaire qui sera diffusé au retour des vacances de Noël aux personnels (enseignants et non enseignants), aux élèves et aux parents d'élèves.

## **II – Gestion Matérielle et Financière**

### **1 - Contrat d'assurance MAIF :**

Un avenant au contrat est signé pour les abris en cours de construction et le véhicule de l'établissement

**Voté à l'unanimité : 25 POUR**

### **2 – Contrat incendie**

Un nouveau prestataire a été trouvé, beaucoup moins cher, il s'agit de plus d'une entreprise locale. Contrat d'entretien et de vérification annuelle pour les extincteurs, désenfumage et du système de sécurité incendie pour 3 ans.

**Voté à l'unanimité : 25 POUR**

### **3 – Décision budgétaire modificative :**

Un reliquat de la dotation globalisée concernant les manuels scolaires est basculé sur les TICE pour l'achat de vidéoprojecteurs.

**Voté à l'unanimité : 25 POUR**

### **4 – Contrat d'entretien restauration n°1 :**

Contrat pluriannuel concernant l'entretien du système de "cuisson" de la cuisine avec la société VD Froid

**Voté à l'unanimité : 25 POUR**

### 5 – Contrat d'entretien restauration n°2 :

Contrat pluriannuel concernant la "réfrigération" du service de restauration pour deux ans avec la société VDFroid.

**Voté à l'unanimité : 25 POUR**

### 6 – Contrat d'entretien thermique et air :

Contrat pour 2 ans avec la société E2S.

**Voté à l'unanimité : 25 POUR**

7 – Budget 2021 : M. Cazals présente le budget prévisionnel pour l'année civile à venir. Cette année le budget est en équilibre car il n'y a pas de voyage scolaire et donc pas de part accompagnateurs. Par ailleurs il n'y a pas d'amortissement réel, tous sont neutralisés. Le budget global 2021 s'élève à 503 037.40 € en dépenses et à 503 037.40 € en recettes. M CAZALS présente également l'état des emplois et l'EPA en même temps.

Approbation du Budget 2021 :

**Voté à l'unanimité : 25 POUR**

### III – Questions à rajouter à l'ordre du jour :

Les personnels enseignants se demandent comment sont absorbées les dépenses liées au protocole sanitaire (estimées à +/- 4500 euros).

M. Cazals leur répond que le surcoût sera absorbé dans divers domaines en 2021 et à voir sur 2022.

Il n'y a pas d'inquiétude à avoir pour la part pédagogique a priori.

L'ordre du jour étant achevé, M. Ducray clôture la séance à 19h45.

Le prochain CA est prévu le 2 février.

Une commission permanente est prévue le 28 janvier.

Mme Goepf Nathalie  
Secrétaire de séance



M Ducray Boris  
Président du Conseil d'Administration

